L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN. 1er FEVRIER 1882. 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 1er FEVRIER 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Renferme deux feuilletons.

Une bonne police pour la Nlle-Orléans.

La puissance affective de la police doit-elle être appréciée par l'état de quiétude et de sécurité dont jouissent les citoyens ou par le nombre des arrestations qu'elle opère dans un temps donné avec le nombre d'agents dont elle dispose? Nous croyons que ce dernier criterium est le plus juste, surtout s'il s'agit d'une police qui exerce son action sur une vaste étendue de territoire, et sur un territoire exposé au vagabondage des aventuriers.

Il est clair, par exemple, qu'une ville comme New-York dans les limites de laquelle ont passé, l'année dernière, près de 400,000 émigrants dont 150,000 y sont restés, ne peut pas jouir de la même sécurité qu'une ville européenne dont la population est devenue stationnaire et dont les habitudes sociales ont dû prendre une fixité favorable au maintien de l'ordre public. Cet avantage ne se voit que dans les vieux pays qui sont, depuis des siècles, morigénés et disciplinés par un régime de police invariable, puissante forte plutôt dans les mœurs sédentaires des habitants que dans la puissance effective et le nombre des employés ou agents de ce régime.

Et, cependant, nous voyons que dans les villes du nouveau monde, le nombre des agens de police n'excède pas et même n'atteint pas celui des villes d'Europe, ce qui expliquerait, jusqu'à un certain point, la différence de sécurité et d'ordre qui existe entre les uns et les autres et le désavantage de situation où se trouvent les premières. Faisons ressortir ces observations par des chiffres comparatifs:

Il y a, à New-York, 1,500,000 habitants et, à Brooklyn, 400,000, en tout 1,900,000, et pour veiller à la sécurité de cette population, il y a 2600 hommes de police à New-York et 567 à Brooklyn, en tout 3167. Il y a, à Londres, 3,500,000 habitants, ce qui ne fait pas le double de la population réunie des deux premières villes, et, néanmoins, Londres a une police qui se compose de 8833 hommes, c'est-à-dire une police de près du triple de celle de New-York, bien que sa population ne soit pas du double. Il n'est pas surprenant, par conséquent, que Londres soit mieux gardé et mieux policé que New-York et Brooklyn.

Maintenant, si nous voulons juger du mérite de ces deux polices par le nombre des arrestations qu'elles opèrent, nous verrons que la police de New York et de Brooklyn vaut deux fois et demi celle de Londres, car la police de New York, réunie à celle de Brooklyn, a opéré, l'année dernière, 103,000 arrestations, tandis que celle de Londres, qui est près de trois fois plus forte que l'autre, n'a fait que 42,000 arrestations.

Cette simple comparaison réhabilite un peu la police américaine. Cependant, il ne faut pas juger les deux polices, celle de Londres et celle de New York, par le nombre de leurs arrestations respectives. Si une police de 9000 hommes arrête si peu de monde, c'est parce qu'elle a su se faire une réputation plus redoutable. Les malfaiteurs s'abstiennent pour n'être pas arrêtés.

En ce sens, la police de Londres est surtout préventive. Elle veille si bien, qu'elle empêche le crime, ce qui la dispense d'arrêter le criminel. Les malfaiteurs n'ont pas cette crainte en Amérique, et ils se jouent volontiers de la police, des tribunaux correctionnels, et même des cours d'assises, parce qu'ils savent qu'ils ont beaucoup de chances d'échapper à ces trois instruments de l'ordre public tels qu'ils sont organisés aux Etats-Unis. Ces chances doublent et triplent le nombre des perturbateurs. De là le grand nombre qu'on arrête en vain dans les villes américaines sans assurer mieux, pour cela, l'existence et le repos de leurs habitants.

S'il fallait juger le mérite d'une police par le nombre de ses arrestations, c'est la police de la Nlle Orléans qui serait incomparablement la première du monde car, avec moins de 200 agents, elle a fait, l'année dernière, plus de 16,000 arrestations. Ces 200 agents ont montré une puissance effective égale à la moitié de la force effective de la police de Londres qui, par le nombre, la dépasse de près de 50 fois. Pour que la police de Londres fût à la hauteur des exploits de la police de la Nlle-Orléans, il aurait fallu qu'elle arrêtât 800,000 individus, au lieu de 42,000.

Comparée à la police de New York, celle de la Nouvelle-Orléans est encore de beaucoup supérieure. Avec un peu plus de 3000 agents, la police de New York n'a fait que 103,000 arrestations, tandis qu'il aurait fallu qu'elle en fît 240,000 pour être honorablement mise en parallèle avec la police de la Nlle-Orléans.

Ces rapprochements de chiffres sont remarquables, mais ils le seront bien davantage, si l'on compare les différences qui existent dans l'étendue de ces divers territoires urbains. Londres occupe 122 milles carrés; New York et Brooklyn 66 et la Nouvelle-Orléans 150. La police de la Nouvelle-Orléans, avec 200 hommes, a donc à patrouiller dans un périmètre de 28 milles plus grand que le périmètre de Londres, et dans un périmètre de 70 pour cent plus étendu que celui de New York et de Brooklyn. Aussi, est-ce une œuvre impossible pour elle, et nous nous étonnons qu'étant si faible elle puisse faire autant. Pour exercer une vigilance en rapport avec cette étendue de territoire urbain, il faudrait que la police de la Nouvelle-Orléans fût composée de 14,000 hommes, si nous prenons Londres pour point de comparaison d'un côté, et il faudrait qu'elle fut composée de 7000 hommes si nous voulons prendre New York pour point de comparaison de l'autre.

Ces comparaisons très simples, mais fort éloquentes, démontrent que si les malfaiteurs se donnent ici rendez-vous pour y exercer leur industrie, c'est qu'ils savent qu'il est impossible à la police de la ville d'avoir partout les yeux fixés sur eux. Pendant que cette police arrête un individu sur un point, il se commet impunément vingt brigandages sur d'autres points. Evidemment, une police de 200 hommes ne peut suffire à les prévenir. Elle serait doublée et triplée qu'elle n'y suffirait guères mieux. La ville est trop étendue pour que nous puissions jamais y organiser, entretenir et payer une force de police en rapport avec la grandeur de notre domaine. Il faut donc chercher le remède ailleurs. Nous croyons qu'une police supplémentaire, composée de citoyens actifs, dévoués et désintéressés, est la meilleure de nos ressources et le plus sûr expédient pour couper court aux désordres qu'on signale depuis quelque temps dans les divers quartiers de notre ville.

Commission des réclamations françaises et américaines.—Cette commission, dans sa séance du 19 janvier, a rejeté deux réclamations, celle de Léon R. Dalrieu et celle de Sigismond Roman, parce que ces réclamants étaient morts avant le jugement rendu par la commission, leurs héritiers ne sont pas américains. Le commissaire français M. L. de Geofroy a émis une opinion dissidente.

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de M. Max Strakosch.

Faust.

La seconde représentation de *Mignon* a été plus satisfaisante encore que la première. Mme Prasini était d'abord en voix; puis elle se livrait plus que d'ordinaire, et portait plus de chaleur et dans son jeu et dans son chant. Ses couplets du 1er acte ont été bissés, et il en devait être ainsi, car elle les a dits avec toute son âme. Elle a trouvé encore des mouvements fort pathétiques au 3ème tableau, dans la scène de jalousie et de désespoir, où Mignon, qui courait à la mort, est retenue sur l'abîme même par le bras de Lothaire, dont la pauvre délaissée suit les chants, comme, dans *La Grâce de Dieu* (*Linda di Chamounix*) Marie suit la voix de Pierrot —Mlle Carrington a eu aussi les honneurs du bis dans la polonaise de ce même tableau, qui, paraît-il, lui a valu plus d'un succès dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis. Elle s'habillait aux bravos qui l'accueillaient, et avec son intrépidité accoutumée, elle attaquait à pleine voix les passages les plus scabreux. La fortune sert les audacieux, dit le poète latin.

Quand nous reparlerons dimanche de cette soirée, de celles qui l'ont précédée et de celles qui la suivront, nous aurons à nous occuper en même temps d'une artiste que nous avons involontairement négligée jusqu'ici—nous en disons notre *mea culpa*—Mlle Bonfanti, danseuse d'un talent très gracieux.

Au moment où nous écrivons ces lignes, il reste fort peu de sièges disponibles pour la représentation au bénéfice de M. Max Strakosch. On a fait queue au magasin de M. Werlein, et c'est justice.

C'est aujourd'hui, mercredi, qu'a lieu ce bénéfice; aujourd'hui que Mme Gerster paraîtra pour la première fois dans le rôle de Marguerite. Ce sera, n'en doutez point, un triomphe à ajouter à tous ses triomphes—véritable liste de *Don Juan*, dans un autre genre, bien entendu.

Nous sommes heureux qu'on ait répondu si chaleureusement à l'appel de l'habile impresario de la troupe italienne. En effet il ne s'agit pas seulement d'entendre une cantatrice du plus haut rang, et des sujets distingués, dans une œuvre qui a fait époque et qui vivra bien longtemps, il s'agit encore et surtout de prouver que l'exploitation de notre scène lyrique redevient possible, et d'encourager les directeurs à nous visiter, en attendant le retour probable—nous voudrions écrire certain—du temps où nous avions ici des troupes dignes des premières scènes.

La réussite de M. Strakosch ne serait pas profitable à lui seul; elle nous assurerait, à nous, la venue périodique de compagnies lyriques; elle hâterait la restauration tant désirée, tant attendue dont nous parlons. Donc en faisant les affaires du bénéficiaire de ce soir, nous ferons aussi les nôtres.

Changement de spectacle pour demain: au lieu de *Don Giovanni*, *Il Barbiere di Siviglia*. Dans la leçon de musique Mme Gerster chantera le Chant National Hongrois. Et vous pressentez comment elle le dira, elle qui est de la terre des Magyars.

L. P. C.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Aujourd'hui grande matinée pour la représentation du drame de Bartley Campbell, "My Partner." Des programmes-souvenirs, avec des flacons d'eau de cologne, seront présentés aux dames qui assisteront à cette matinée. Le soir, on jouera la même pièce.

THEATRE ST. CHARLES. — Encore M'Liss, avec Miss Pixley en matinée et en soirée, mais demain, Jeudi, pièce nouvelle pour le bénéfice de cette actrice, qui paraîtra dans "Nora." Cette pièce fera les frais du reste de la semaine.

GRAND OPERA-HOUSE. — Le tragédien Booth attire beaucoup de monde. Il a été admirable dans "Richelieu" et "Othello," et il ne le sera pas moins dans "Hamlet." Il n'y aura pas de matinée aujourd'hui, mais samedi, il y en aura une, où Booth remplira le rôle d'Iago dans "Othello."

Dans le rapport que nous avons publié hier matin des délibérations du comité de conférence qui est chargé d'aviser aux préparatifs à faire en vue de la célébration de la découverte des bouches du Mississippi, nous avons dit que l'Union française était représentée par M. Edgar Larue, oubliant d'ajouter les noms de MM. Henri Billard et Léon Queyrouze, délégués de la même société.

Le général Boulanger, chef de la délégation militaire française aux Etats-Unis, a écrit une lettre enthousiaste dans laquelle il remercie les représentants du gouvernement de la Louisiane, les administrateurs de la Nouvelle-Orléans, la colonie française et la population américaine pour leur cordiale et sympathique réception.

Les effets de la crise financière qui sévit en Europe se font sentir sur le marché américain. La Banque de Belgique a élevé son taux à 8 pour cent, celle de Londres à 7. Un journal de New York dit que les "stocks" sont tombés de 1_2 à 1_1, et que les futurs ont perdu de 18 à 20 pointes depuis samedi dernier. La farine a baissé de 1 cent.

M. Gambetta ne paraît pas être affecté de son échec; on dit même qu'il a provoqué un conflit qui lui permît de quitter un poste qu'il n'avait accepté qu'à son corps défendant. Après la séance qui a déterminé sa chute, dit une dépêche, M. Gambetta assistait à la soirée du palais de l'Elysée, et il était aussi joyeux que s'il avait conquis son portefeuille au lieu de la perdre.

La publication des instructions données par M. Blaine au ministre américain de l'Amérique du Sud, a produit une vive émotion aux Etats-Unis. On accuse l'agent secrétaire d'Etat d'abus de confiance. Cette politique, dit le *Herald*, est aussi malpropre que malhonnête; ce n'est plus de la diplomatie, c'est une simple et vulgaire intrigue dont la révélation opportune devra mettre fin à la carrière de M. Blaine comme homme politique. Il occupait un poste de confiance, et il en a odieusement abusé.

Le rapport du Bureau d'agriculture du Kansas dit que la production générale de l'Etat a été de $122,946,000. Le sorgho a produit 3,499, 440 gallons, évalués à $1,548,871.

Le président Arthur se plaint de l'invasion de ce domaine par les coureurs de place de l'Illinois. Il dit que le déplacement de tant d'hommes fait un tort réel à l'agriculture. Il les engage à retourner chez eux et à s'étranger de manière à chercher ailleurs que dans les emplois publics leur moyen d'existence.

Coquille cueillie dans une feuille montoise:

"On a entendu, à la soirée de M. T. le baronne de B... qui a chanté une romance inédite d'un joli "tour" mélodieux."

LOUISIANE.

L'Observateur de St. Martinville, du 28 janvier:

Nos habitants broient du noir en ce moment; les travaux agricoles n'avancent pas, et la plantation des cannes a été retardée par les pluies. Pas ne veut dire pour cela qu'il faille se décourager et voir tout en noir.

On nous dit que le plant de cannes est excellent, et que la levée des souches est admirable. On nous dit que depuis nombre d'années les souches n'ont pas donné plus belles espérances et n'ont pas fait plus brillantes promesses.

Si nos planteurs ont une saison moindrement favorable, la récolte de 1882 compensera en grande partie les pertes et le déchet de 1881.

—L'eau monte rapidement dans nos cyprières et a déjà envahi nos terres basses des bois. Cette crue d'eau arrive 10$_1$ dans la saison et nous fait craindre le grand montage d'avril.

—Grâces aux pluies éternelles que nous avons eues, nos chemins.... mais avons-nous bien des chemins dans la paroisse St-Martin? Cette question embarrasserait les plus experts. L'absence des chemins dans la paroisse est si avérée que le doute n'est plus permis à cet égard, et force nous sera de les faire représenter par des curateurs *ad hoc*, quand nous voudrons réclamer en leur nom devant le juri de police.

Heureusement, qu'en l'absence de ces chemins, il nous reste le Têche qui se fait important, qui prend des airs de fleuve et qui menace de sortir de son lit, pour se répandre au loin et dévaster nos campagnes, comme le font en ce moment les rivières *des hauts*. Comme tous les parvenus, [car il n'en est qu'un à cette heure,] il fait l'important, il se gonfle, il se donne du courant et charrie des masses de bois de dérive dont font leur profit ceux qui n'ont pas de gros sous pour se procurer le bois nécessaires et garnir l'âtre autour duquel se groupera la famille.

Et nous pardonnons au Têche son importance de parvenu, puisque n'imitant pas les parvenus ordinaires et vulgaires, il fait encore des heureux.

—L'affaire de Dédège, pour meurtre, a été renvoyée au terme de cour de septembre prochain. Soixante quinze jurés additionels avaient été cités pour cette affaire qui n'a point eu lieu en raison de l'absence de quelques témoins. Elle a déjà coûté bien des dollars à notre pauvre paroisse.

Le Pionnier de l'Assomption, du 28 janvier:

Le temps a été tout à fait défavorable aux planteurs. Il a plu mardi dernier, ce qui a empêché de labourer et de planter jusqu'à présent. Au moment où nous écrivons, la pluie menace de tomber. Par suite de cette intempérie, les routes sont dans un état déplorable et resteront probablement ainsi très longtemps, car la transpiration des eaux du bayou continuera l'œuvre de la pluie. Enfin il faut se résigner.

—Le bayou est très haut et va continuer à monter; les nouvelles de l'Ouest nous le font croire. Le Cumberland et le Tennessee ont débordé d'une façon désastreuse. Cette eau doit nous arriver sous peu en masse. Faisons bonne garde aux levées, si nous voulons éviter des catastrophes, la ruine même pour beaucoup d'entre nous.

L'Etoile d'Ibérie, du 28 janvier:

De toutes parts, les journaux de la Louisiane tombent à bras raccourcis sur la Législature; nous-mêmes l'avons blâmée d'une façon assez sévère; mais il serait fort à propos aussi que la presse réservât une bonne partie de ses distributees pour ceux qui manifestent si peu d'intérêt à la chose publique, qui ne veulent, pour un but aussi utile, sacrifier ni un nickel, ni une minute, et qui, cependant, perdent bien plus par leur négligence coupable. Ainsi, on nous rapportait, tout récemment, qu'un des premiers financiers de la Nlle-Orléans, rencontrant un des membres influents du sénat, lui demanda, après le vote final, pourquoi il n'avait pas suggéré ceci, exprès cela, etc., etc. "Pourquoi, puisque je vous voyais tous les jours, ne me l'avez-vous pas dit plutôt?" Ah, mon cher, répondit l'autre, vous comprenez, il faut que je m'occupe de mes affaires. Mais c'était incontestablement les vôtres, répondit le sénateur, et alors pourquoi me le dites-vous aujourd'hui puisqu'il n'y a plus de remède. Bref, cet exemple suffit à montrer que si nos législateurs, pris en masse, manquent de lumières, ceux qui pourraient les éclairer et qui ne le font pas, méritent, bien plus qu'eux, l'opprobre du public. Ceux qui s'abestissent ont tort; qu'ils sachent alors sans se plaindre.

—Mardi, 24 janvier, est décédé, à l'âge de 62 ans, à sa résidence, à la Fausse Pointe, M. Denis C. Daniel, natif de France. Ses funérailles ont eu lieu, le jour suivant, à 3 heures p. m., à l'église Protestante Episcopallienne de notre ville.

M. Obner Mabe est né près du lieu qu'il habite, Black Island, N. C; il est âgé de 90 ans. Il a huit fils et quatre filles. Les huit fils, quoique déjà âgés, ont servi dans les armées de la Confédération. Le chiffre des descendants de cet honorable vieillard, quatre générations, est de 225, dont 207 sont encore vivants. Sa santé est excellente. Il a conservé sa force corporelle, mais il se plaint de l'affaiblissement de la vue. Les voisins de ce patriarche espèrent qu'il vivra jusqu'à la centaine.

Une révolution est en train de s'opérer dans la construction des "cars" à bagages. MM. Gilbert et Bissell, de Green Island, près Troy, New York, ont obtenu une patente pour leur nouvelle invention, qui consiste à remplacer le bois par le fer. Les cars ainsi construits coûtent moins cher et offrent des garanties de durée et de solidité que n'ont point les autres. Ils sont aussi plus légers, pesant 2000 livres de moins que les anciens. Un grand nombre de compagnies ont déjà adressé leurs commandes à la maison Gilbert & Busch.

—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de la maison P. Werlein qu'ils trouveront à une des pages intérieures du journal. A ceux qui ne connaissent pas cette maison, nous dirons qu'elle s'est acquise une réputation des plus enviables par sa parfaite loyauté dans ses relations d'affaire avec le public, les excellentes places qu'elle vend, et surtout, les prix modérés auxquels elle les vend.

Des nombreux instruments que vend M. Werlein, le piano Chickering est le meilleur. Connu depuis soixante ans, il peut se passer d'éloges. Le piano Matzushek, en usage ici depuis douze ans, jouit d'une vogue telle qu'il a presque éclipsé les pianos importés. Il les excelle pour le son, le doigté, le travail, la durée et en vaut le meilleur marché. M. Werlein vend aussi le piano Haines dont se sert Patti dans son char-salon en voyageant. Les prix de la maison sont si modiques et ses conditions si faciles, que personne ne doit se priver du plaisir de posséder un piano.

—Le *Rappel charentais* de Saintes publie un rapport adressé à M. le ministre du commerce, par les membres de la Chambre de commerce de Cognac, concernant le projet de loi relatif à la réforme de l'impôt sur les boissons.

Dans ce rapport, les membres de la Chambre de commerce de Cognac déclarent repousser le projet de loi de M. Goyot et de ses collègues:

"1° Parce qu'il grève les eaux-de-vie d'une augmentation de droits au profit des vins, poirés, cidres, etc., et que rien ne justifie une pareille mesure.

"2° Parce qu'il place sous la surveillance de la régie le bouilleur, qui est souvent à la fois producteur, et qu'il exempte le producteur.

"3° Parce qu'il favoriserait certaines contrées au détriment des deux Charentes, dont une partie du territoire ne produit que des vins propres à la distillation, et qu'il entraînerait, par suite, la ruine de ces départements autrefois si prospères."

—Les journaux allemands nous annoncent que l'usage de la langue française vient d'être proscrit dans les séances de la délégation d'Alsace-Lorraine. Désormais on parlera allemand et rien qu'allemand, "afin d'affirmer par là l'union définitive des provinces de l'empire."

Un de nos confrères, charmant garçon, mais Normand, est appelé chez le juge de paix pour une affaire intéressante.

On lui offre la conciliation. Il hésite.

—Après tout, dit-il, toi je veux bien; mais dans mon pays je n'oserais pas; pour le monde ce moquerait de moi!

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

La tactique de M. Gambetta.

Paris, 28 janvier.—Le discours de M. Gambetta à la chambre des députés a été très éloquent et a été applaudi même par ses adversaires, surtout la partie dans laquelle il a répudié les fantaisies qu'il aspirait à la dictature. Après ces discours il a proposé qu'une clause en faveur du scrutin de liste fût insérée dans la résolution de la commission et que l'on votât d'abord sur le paragraphe final de la résolution, combattu par le gouvernement et portant qu'il "fait opportun de réviser les lois constitutionnelles." La proposition a été faite dans l'espoir que la chambre ne se contredirait pas en revenant sur la décision qu'elle avait prise sur l'amendement de M. Barodet en faveur de la révision complète de la constitution. La chambre a adopté le paragraphe. M. Gambetta a annoncé alors sa démission. Par cette manœuvre il paraît devant le pays comme ayant été renversé pour s'être opposé à un projet extravagant de réforme indéfinie. Les autres parties du projet de loi ont été votées ensuite. Après la séance M. Gambetta paraissait content.

L'opinion en Espagne.

Madrid, 27 janvier.—La démission du ministère Gambetta a causé une vive satisfaction aux conservateurs espagnols. Les ultramontains et Eatani qui en particulier échec sera mortel pour la démocratie. Les démocrates, au contraire, se montrent favorables au défunt ministère.

M. Castelar toutefois pense que M. Gambetta s'inspirait trop des idées révolutionnaires, dictatoriales et antireligieuses de 1793. Il espère que maintenant les républicains français se rallieront autour du Président Grévy et que MM. de Freycinet, Léon Say et Jules Ferry seront contenir à la fois le radicalisme et la réaction.

L'opinion de John Lemoinne.

Paris, 28 janvier—M. John Lemoinne fait les remarques suivantes dans le "Journal des Débats:" "Ceux qui s'imaginent que M. Gambetta se résignera longtemps de son renversement se trompent étrangement. Il est aujourd'hui plus fort qu'hier. Il n'a dépensé aucun des grands approvisionnements de force qu'il a accumulés depuis le commencement de sa vie publique. Ceux qui auront à gouverner demain trouveront qu'il y a une puissance en dehors d'eux."

L'opinion à Berlin.

Berlin, 28 janvier—Les journaux allemands sont unanimes dans l'opinion qu'ils expriment sur le résultat du vote de la Chambre des députés de Paris, jeudi dernier; ils considèrent la chute de M. Gambetta comme une chose heureuse pour l'Allemagne et faisant disparaître une cause de guerre.

ITALIE.

Le scrutin de liste.

Rome, 28 janvier—La discussion de la loi sur le scrutin de liste commence mardi au Parlement italien. Il est probable que cette discussion se ressentira de l'influence du vote de la Chambre française sur la même question.

L'affaire Lullier.

Toulon, 28 janvier—Lullier a été condamné, hier, à deux mois d'emprisonnement pour voies de fait envers son ancien commandant, le capitaine de vaisseau Sibour qu'il considérait comme responsable de son expulsion de la marine française.

A la fin du procès il s'est produit une scène émouvante.

M. Sibour a publiquement déclaré qu'il considérait Lullier comme incapable des odieuses infamies dont l'avait accusé Paris Guesnegue.

Le plaignant et le prévenu se sont alors serré la main en pleine audience.

Comme il retournait à la prison, Lullier s'est écrié en faisant allusion aux deux refus de Camagnac de se battre avec lui, sous prétexte de déshonneur:

"C'est poignet de main de mon ancien commandant vaut un coup d'épée dans la poitrine de Casagnac."

RUSSIE.

Le couronnement et les nihilistes.

Saint-Pétersbourg, 28 janvier — Un grand nombre d'exemplaires du journal nihiliste "Voix du Peuple" circulent en ce moment et sont envoyés de sous enveloppe à la cour, aux ministres, aux fonctionnaires et aux régiments de l'empire. Cette feuille est probablement imprimée à l'étranger. Dans son article programme la rédacteur dit ceci: "Le couronnement du tzar n'est qu'à 25 mai prochain n'aura jamais lieu. C'est pourquoi l'on ne fait aucun préparatif. Bien des choses arriveront avant cette date du 25 mai. Ne jetez pas votre argent inutilement. C'est simplement ridicule et dégoûtant."

GRECE.

Une conspiration déjouée.

Londres, 28 janvier—Une dépêche de Corfou annonce qu'on a découvert une conspiration contre la vie du roi de Grèce. Elle devait recevoir son exécution pendant une promenade du roi d'Athènes au Pirée.

La liberté électorale à Cuba.

Madrid, 27 janvier—Les sénateurs et députés cubaine des deux côtés de la Chambre se sont adressés hier au ministre des colonies pour demander l'extension des franchises électorales dans les Antilles. Le ministre a promis d'examiner la pétition, mais n'a pu s'engager sans l'avis préalable des Cortès.

—Le Malakoff Bitter est une boisson à la fois agréable au goût et nécessaire à la santé

—Avis aux fumeurs. Dans une brochure sur le monopole du tabac, dont l'auteur est M. Hasenschild, cet écrivain relève les faits suivants. La Thuringe emploie annuellement 20,000 quintaux de feuilles de betterave pour la fabrication de "tabac." Dans les environs de Magdebourg, et dans le Palatinat on se sert de feuilles de pommes de terre et de chicorée.

Les cigares de Vevey, dans l'Allemagne méridionale, ne contiennent pas de tabac du tout; ils sont faits de feuilles de chêne et de betterave qui ont été trempées dans une décoction de tabac. La commission du district de Breslau désigne même cinq fabricants à Othas, qui travaillent annuellement 1,500 quintaux de feuilles de betterave. On se sert en outre, du sel, du sirop, de la réglisse, du sucre, du rhum, du sel d'ammoniaque, du tamarin, des huiles volatiles, du salpêtre, de la potasse, de l'anis, de la gomme et de la dextrine, pour fabriquer du tabac à fumer, à chiquer et à priser.

—Jeunes et vieilles gens usez usage d'un excellent fortifiant, le Bitter Malakoff.

L'émigration espagnole en Algérie, un instant enrayée par suite des malheureux événements du mois de juin dernier paraît avoir repris avec une intensité nouvelle. Une communication officielle de la mairie d'Oran, publiée dans les journaux de cette ville, donne le détail des arrivées par chaque bateau depuis le 23 août 1881 jusqu'au 31 décembre. Pendant ces 129 jours, 5,493 Espagnols ont débarqué dans le port d'Oran.

GRAND OPERA HOUSE,
Brooks, Morton & Conner.....Directeurs

ENGAGEMENT DE
EDWIN BOOTH,
Avec le concours de Mlle BELLA PATEMAN et une brillante compagnie dramatique, sous la direction de M. HENRY B. ABBEY.

Mercredi—HAMLET.
Jeudi—MACBETH.
Vendredi—FOOL'S REVENGE.
Samedi matinée—OTHELLO (M. Booth comme Iago).
Samedi soir—RICHELIEU.
Dimanche, 5 février—LOUIS ALDRICH et CHAS. T. PARSLOW dans MY PARTNER.
Lundi, 6 février—BOSCOM & CRANE.
1er fév—

LE
BITTER MALAKOFF
A reçu la seule médaille à l'exposition de Paris en 1878.
Vue de toutes semblable.
Seul propriétaire et fabricant 26 rue Conti.
1 oct—1 an 1 an

Marié, Samedi, 28 janvier, à onze heures du matin, à l'église de l'Avenue Napoléon, M. EDOUARD ROBERT, de la paroisse Jefferson, à Mlle ALINE GUILLOTTE, fille du capitaine J. B. Guillotte, de cette ville. Pas de cartes.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Jean Marie
Ailleboust de Saint-Vilmé
Beaudette, Alexandre
Beyer ou Le Boyer, Adélaïde
Brifford, Alphonse
Barrère, Paul
Bellon, Baptiste
Blanchard, Jean Bte
Babcock, Clément ou Raymond
Beaupre, Mme née Jeanne Gonsalus
Bernhard, Regina
Chevron, Augusto
Cos et Anne
Candevier, Etienne!
Chapron, Dominique
Cadet, Henri
Chirotte, Antoine Pay.
Chirac, Jn François
Cuvière
Courtes, François
Chatelain, Henri
Dupont, Marie
Dubleux, Paul
Duron, Luc Théodore
Dacosa, Mara
Fontan, Marcel
Fallot, Louis
Fortuné Gallet, Mme Vve
Ghirard, Jean
Garret, Pierre Servin
Gary, Jules, Blanche et ses deux Pierre
Geslot, Mme Fortuné
Jegat, Claude Gaspard
Joseph, Dominique Albert
Jouny, Victor Armand
Laperta, Jn Joly
Lalvien, Pierre, Cadet et Dominique
Lenoz, Félix
Mangé, Pierre
Merlin, Lydie
Mirabel, François
Mare Ducon
Mahoney, Laurent
Nouille, Jean
Pons, Bernard
Petit, Jean Pierre
Prunet, Edouard
Pion, M et Mme
Pascal, Léon
Ray, Frederich
Salleneuve Tarabau, Jean Pierre, Vve née Dunn
Unsworth, Edouard

Les Français sujets aux 28 jours de service militaire peuvent adresser au Département de la Guerre, par l'intermédiaire du Consulat, une demande de dispense. Ceux qui négligent cette formalité s'exposent à la rigueur de la loi.

La Nelle-Orléans, le 1er février 1882.

Le Consul de France,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

1 fév

Le Site de la Purification étant une de celles que célèbre l'Arch Confrérie des "Mères Chrétiennes," la Présidente prie les Dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St. Louis, à la Messe de 7 heures, JEUDI, 2 février.
1er fév—

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Département de Banque—Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1882.—A un assemblée du Conseil de Directeurs qui a eu lieu ce jour, un dividende semi-annuel de trois pour cent a été déclaré payable à partir du 1 FEVRIER 1882.
JAS. J. TARLETON,
1er fév—3f Caissier.

Dissolution de Société.

La société qui a existé, jusqu'à ce jour, sous la raison LAURENT & VALLÉ, entre MM. J. A. Laurent et L. A. Vallé, est dissoute, d'un commun accord, à dater d'aujourd'hui.
J. A. LAURENT.
L. A. VALLÉ.
Nlle-Orléans, 1er février 1882.

En me retirant de la maison, je recommande M. Vallé à mes amis et à mes connaissances.
J. A. LAURENT.

L. A. VALLÉ,
COURTIER DE COTON,
Rue de la Commune, No 169.
1er fév—3f

Dissolution de Société.

La raison sociale existant entre MM. S. Bugna et C. Repeto, et connue sous le nom de S. Bugna & Cie., est, à partir de ce jour, dissoute d'un commun accord.
S. BUGNA,
C. REPETO.
Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1882.

Les soussignés ont, ce jour, formé une raison sociale sous le nom de S. Bugna & Cie., et se chargeront de la collecte des dettes de l'ancienne maison et en recouvrement toutes les obligations.
S. BUGNA,
PETER CASSANO.
Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1882.
1 fév—3f

Avis.

Mme Vve C. CHAPUS, ayant disposé à cet effet en maison située rue du Canal, No 266, entre Marais et Villere, se recommande de recevoir chez elle des familles qui voudraient, en ce faisant, assurément un appoint, ou prendre entièrement pension. La famille de Mme Chapus étant composée seulement de trois personnes, elle ne désirerait recevoir l'usage de la plus grande partie de la maison.
1er fév—10f.

On demande

Une bonne CUISINIÈRE recommandable à qui de bons gages seront payés. S'adresser au No 73 rue du Canal.
1er fév—1f.

A louer

Une jolie MAISON rue des François, No 176, entre Urquhart et Marais. Il y a trois appartements, un corridor autour de la maison, également un salle à manger, deux chambres, cuisine et plusieurs cabinets particuliers séparés. Dans les dépendances, il y a quatre appartements frais. Chambre à bois, à charbon et poulailler. Jolie cour briquetée, très grande cave, puits et arrière cour.
S'adresser à 101 Champs-Elysées, entre Dauphine et Bourbon.
1er fév—6f

A Louer.

Une FORGE, et boutique de Charron, établies depuis plus de dix ans, avec une bâtisse de quatre appartements à feu. Avec le fond de terrain, cave pointe, grande cour, eau, gaz, etc., etc., situées Clairborne, entre les rues St Philippe et Pauline, le tout sera mis en parfait état.
S'adresser à
M. ELLIOT.
Office: 77 rue Dauphine, près Chartres.
1er fév—

Société de bienfaisance des Hommes de la Nouvelle-Orléans.—Les officiers et membres de cette Association sont informés que l'Assemblée Générale trimestrielle aura lieu JEUDI, 2 février 1882, à 8 heures P. M., au local ordinaire rue Poydras et Dryades.
Par ordre du Président,
PAUL ESTEBEN.
Le Secrétaire,
G. FERRI
31 janv—2f

Rue-Lion & Mandeville et Covington.—Ouverture de Nouvelle-Orléans à Mandeville à 7 heures A. M. et à 5 heures P. M. Arrivée du train de 8 h. du matin; il fera également des Excursions le premier Dimanche de mai, de mars et avril.
20janv—7f

New Orleans City Railroad Company.
Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1882.
HEURES de départ des cars pour le Lac:

Le Dimanche.

Les trains laisseront la ville pour West End toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi.
Après 2 heures, toutes les 20 minutes jusqu'à 7 heures du soir.
Le dernier convoi laissera West End à 8 heures du soir.

Pendant la semaine.

Les trains pour West End partent, jusqu'à nouvel ordre, à 15 heures du matin, puis toutes les heures jusqu'à 7 heures du soir; les dernières trains partiront de West End à 8 heures du soir.
F. WIRTZ.
Surintendant Général.
29 jan—1f

Taxes de Ville de 1882.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
HOTEL DE VILLE, 30 janvier 1882.
MARDI, 31 janvier, les comptes de 1882, étant livrables, ce Département reçoive les Taxes de ville de 1882.
B. T. WALSH,
Administrateur des Finances.
31janv—1f

Licences de Ville de 1882.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
HOTEL DE VILLE,
Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1882.
Les licences de ville pour 1882 sont dues et payables en ce moment. Toutes personnes intéressées sont par le présent notifiées que ce Département livrera des licences à partir de LUNDI prochain, 30 du courant.
Les demandes doivent être accompagnées d'un affidavit basé sur les affaires de l'année dernière.
B. T. WALSH,
Administrateur des Finances.
30janv—1m

RESTAURANT DE
JOHN,
182 RUE DU CANAL,
Presque en face du Grand Opera House.
Nouvelle-Orléans.
JOHN STRENNA.
Sept—3m PF Propriétaire.

CHANGEMENT DE LOCAL.
C. DUHAMEL,
OPTICIEN,
A RENONCE respectueusement au public qu'il a transféré son magasin No 111 de la rue du Canal au
No 14 RUE DU CHAPELET.
Entre les rues Chartres et Royale.

L'EMPEREUR

LOUIS NAPOLÉON était un grand fumeur et il était fier de posséder les meilleurs cigares qu'il y eut au monde. Ces cigares étaient faits expressément pour lui à la Havane.

Le professeur Horsford, le célèbre chimiste, dit que se trouvant à Cuba, il y a quelques années, il voulut se procurer les meilleurs cigares faits dans l'île, et qu'ayant découvert le fournisseur de Louis Napoléon il lui en acheta trois au prix de trois dollars en or, un dollar par cigare. Le professeur demanda en fabriquant si